

osons



PAROLE d'APEI

Dans les engagements de l'APEI constituant le projet « Cap 2030 » figure, notamment, la volonté de l'association de se rapprocher des publics éloignés, de répondre à des nouvelles demandes des familles et de développer des partenariats.

L'APEI s'inscrit plus que jamais, dans une logique d'ouverture et souhaite donc proposer les compétences de ses équipes au-delà des « frontières » de la région dieppoise. Bien que résolument attachés à nos racines, nous voulons en nous dénommant, désormais, « Seine et Mer » souligner notre volonté d'intervenir sur un territoire élargi. Nous changeons de nom mais pas d'identité.

L'évolution et le développement sont le moteur de tout projet. Les rencontres, les échanges, les partages, le dialogue sont le terreau pour construire une APEI plus solide, et en même temps, plus rayonnante.

Le sens de l'innovation, de la créativité, le fait d'assumer de faire un pas de côté, en un mot d'OSER, sont dans l'ADN de l'association. L'APEI Seine et Mer vogue vers ses 60 ans portée par ses mêmes valeurs, guidée par son projet « Cap 2030 » et engagée, encore et toujours, au service des familles et des personnes que nous accompagnons.

Bonne lecture.

Nancy Couvert, Directrice Générale
Bernard Hondermarck, Président



APEI
Seine & Mer



APEI SEINE & MER : DE NOUVEAUX HORIZONS

Comme le disait Sénèque : « Il n'est de vent favorable pour celui qui ne sait où il va », aussi l'APEI Seine et Mer doit toujours se fixer des orientations claires afin que le navire et son équipage avancent dans la bonne direction. Le projet Cap 2030 s'appuie sur 4 piliers forts qui vont guider l'ensemble des actions de l'association pour les prochaines années tout en se plaçant sous l'étendard du concept « Osons » :

• **Valoriser les richesses humaines** :

Nos métiers se déploient dans un travail collaboratif qui réunit personnes accompagnées, familles, aidants, professionnels et bénévoles. La conjugaison de ces compétences et talents représente un capital de connaissances et d'expériences constituant ses richesses humaines que l'APEI valorise. L'objectif est d'enrichir encore la dynamique relationnelle entre tous ces profils, d'encourager la participation de chacun et le déploiement d'actions innovantes.

• **Soutenir tous les parcours de vie** :

Depuis sa création l'APEI a toujours fait évoluer ses établissements, ses services, ses prestations, ses pratiques pour répondre au mieux aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles. Notre souhait est de continuer d'apporter des réponses aux personnes sur liste d'attente et

celles dont les besoins sont multiples et complexes. Le fil conducteur étant le parcours de vie inscrit dans un projet personnalisé, continu, conduisant à une vie pleine, équilibrée et épanouie. L'association entend donc, notamment, développer l'information, dynamiser les Conseils de la Vie Sociale, ou encore fluidifier l'insertion professionnelle.

• **Ouvrir le champ des possibles** :

L'innovation est inscrite dans l'histoire de l'association qui a toujours su s'adapter aux demandes et aux situations nouvelles. L'APEI, pour ces prochaines années, entend toujours s'ouvrir aux défis actuels de la société et répondre aux questions liées à la protection de l'enfance, au travail en milieu ordinaire ou au défi de l'intelligence artificielle. L'association veut renforcer sa communication pour valoriser ses engagements, créer des

antennes pour se rapprocher des publics éloignés, déployer des partenariats avec des ressources locales.

• **Construire l'APEI de demain** : L'association va poursuivre et amplifier son engagement RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) qui vise à limiter l'impact de ses actions sur l'environnement, à contribuer au développement économique du territoire tout en veillant au respect de l'éthique. L'objectif est de mobiliser toutes les parties prenantes et d'influencer durablement sur les comportements de chacun. C'est un travail collectif, progressif et créatif où toutes les initiatives, même les plus modestes, sont toujours à explorer. Cette démarche passe, notamment, par le développement de l'association, la qualité de vie au travail ou encore l'achat et la consommation responsables.

ÇA ROULE POUR LA SÉCURITÉ

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Comment changer la roue d'une voiturette, prendre le train ou encore tester ses connaissances en panneaux de signalisation... la Semaine de la mobilité est un rendez-vous toujours attendu, organisé tous les deux ans, pour balayer toutes les thématiques liées au transport. Les personnes accompagnées sont ainsi sensibilisées aux risques routiers liés à des conduites dangereuses, à la consommation d'alcool ou de stupéfiants ou à la nécessité de porter un casque au guidon d'une trottinette. Ces actions sont organisées avec de

nombreux partenaires : Pompiers, carrossier, garagiste ou Ville de Dieppe. L'auto-école associative SFER organisant de son côté des évaluations pour déterminer quels candidats peuvent tenter de passer le permis « voiturette ». Cette opération apporte également des informations concrètes sur la sécurité des enfants dans les transports. La Semaine de la mobilité (16 au 22 septembre) constitue donc un rendez-vous incontournable permettant d'informer, de sensibiliser et de faire participer environ 250 personnes.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE DYNAMIQUE

Les équipes du Pôle enfance jeunesse se sont mobilisées, comme chaque année, pour réussir au mieux cette rentrée avec de nouvelles admissions dans les différents services : Au sein de l'IME Château blanc à Arques la Bataille, au SESSAD ou dans les Unités d'enseignement externalisées. C'est ainsi que 150 enfants et jeunes sont accompagnés dans les structures adaptées de l'APEI ou dans le milieu ordinaire, écoles élémentaires ou collèges. Cet engagement fort des éducateurs et des enseignants spécialisés ne palie que partiellement les demandes restantes avec une soixantaine de jeunes encore sur liste d'attente.

DE NOUVELLES PLACES À L'APEI SEINE ET MER

L'Agence régionale de santé de Normandie a lancé en avril des appels à projets dans le cadre du Plan national « 50 000 nouvelles solutions » annoncé par Emmanuel Macron lors de la Conférence Nationale du Handicap en 2023. L'objectif du gouvernement est de pouvoir apporter rapidement des réponses aux demandes de personnes handicapées inscrites sur liste d'attente. L'APEI Seine et Mer s'est rapidement mobilisée pour candidater et répondre

efficacement aux besoins des personnes accompagnées. Dans cette 1^{ère} phase, 18 places ont ainsi été créées au SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) et 3 dans le SESSAD « autisme ». Au total, 24 personnes seront admises dès septembre, le recrutement des professionnels de l'accompagnement ayant déjà été finalisé. Par ailleurs, l'association reste en veille des futurs appels à projets pour continuer à répondre aux besoins.

L'APEI VUE PAR... MARIE KRICHANE



L'association porte de vraies valeurs

Si l'on interrogeait ses collègues, beaucoup pourraient saluer le sens de l'engagement de Marie et, en même temps, la douceur qui émane d'elle. Titulaire d'un Master de management des organisations sanitaires et médico-social, Marie Krichane a rejoint l'APEI en mars 2023 pour prendre à bras le corps quelques dossiers passionnants comme la communication, le renouvellement du projet associatif ou la réponse à appel à projets. Elle a rejoint, pendant l'été, Lille - où son conjoint a été muté - et travaille désormais dans un cabinet d'audit, de conseil et de formation, spécialisé dans le secteur social et médico-social.

« L'association, dit-elle, porte de fortes valeurs affichées et réelles. Ce ne sont pas des valeurs de façade, elles sont portées par la direction générale, impulsées de façon positive et très incarnées.

Ces valeurs nous rappellent les raisons qui nous ont poussé à œuvrer dans le secteur social ou médico-social. Elles résonnent donc fortement avec les professionnels de l'APEI qui sont tous très engagés ».

Mais quel est le meilleur souvenir de Marie : « Le défilé de mode, défilé de « moi » car il met en avant la beauté dans les différences ».



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Les Jeux paralympiques incluent des athlètes ayant divers handicaps, mais le handicap intellectuel n'est représenté que dans trois disciplines : l'athlétisme, la natation et le tennis de table. Cette limitation restreint la participation des athlètes présentant un handicap intellectuel à d'autres sports paralympiques.

En cette journée mémorable du 5 juillet, l'APEI Seine & Mer a pu vivre une expérience exceptionnelle ponctuée de rencontres, de sport à travers des animations sportives et ludiques. Et ainsi renforcer le partenariat et son ancrage territorial.



Marche ou course en duo en partenariat avec les entreprises dieppoises



De délicieux vélosmoothies en pédalant



L'APEI présente au défilé



Wilfried s'est essayé à la Boxe



Rencontre avec Kevin Campion, champion olympique



AGENDA

4 au 18 OCTOBRE

Opération Brioches

14 OCTOBRE

Colloque sur l'autodétermination

📍 CAEN

14 AU 18 OCTOBRE

La Semaine de la mobilité

18 OCTOBRE

35^e anniversaire des Ateliers de jour

📍 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

7 NOVEMBRE

Cérémonie de Reconnaissance des Acquis d'Expérience

📍 CAEN

N° 02 • Octobre 2024

ISSN en cours

Directrice de publication : Nancy Couvert

Conception et rédaction : Partenaires d'Avenir

Crédits photos : Adobe Stock - APEI



APEI Seine & Mer



Unapei

5 quai du Tonkin, 76200 Dieppe
association@apeiseinemer.fr

apeiseinemer.fr



Vous travaillez à l'APEI mais dans le cadre d'un projet collectif ?

YP : Je travaille depuis 20 ans dans le secteur social et médico-social, principalement dans l'animation de réseaux et le développement de projets.

Depuis mai 2024, j'interviens pour quatre structures⁽¹⁾ qui ont répondu à un appel à projet, lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour créer un centre de ressources en Normandie pour la périnatalité et la parentalité des personnes

handicapées (son nom : CapParents La cible principale ce sont d'abord les parents, puis les professionnels spécialisés ou du milieu ordinaire qui peuvent être amenés à les accompagner). Le centre interviendra du moment où les parents envisagent d'avoir un enfant jusqu'au 18 ans de celui-ci.

Quelles sont les raisons qui ont poussé à la création de cette structure ?

YP : Ce projet vient en écho au rapport sur les « 1000 premiers jours de l'enfant » réalisé en 2020. Il souligne l'importance de l'accompagnement des parents sur ces premiers mois du bébé qui sont décisifs. Or, il y a forcément des besoins et des problématiques spécifiques pour les personnes handicapées. Nous sommes, actuellement, dans une phase de préfiguration et une étude sera remise fin 2024. Il y a une importante participation des parents et des professionnels lors de cette phase.

Quelle forme prendra ce centre de ressources normand ?

YP : L'essentiel est d'être à l'écoute des parents, de leurs besoins, si nous voulons que le centre ait du sens. C'est indispensable pour co-construire ensemble. Actuellement, j'analyse l'écosystème de chacun des 5 départements afin de venir en complémentarité de l'existant. Je ne sais pas encore si le centre sera un lieu physique ou bien avec des véhicules, des permanences dans les associations, des animations sur le territoire... Il faut trouver le bon équilibre et le bon moyen d'aller vers les professionnels et les parents. En revanche, nous mettons en ligne un site web qui va prochainement voir le jour⁽²⁾ L'accès à l'information est un point essentiel.

(1) UNAPEI et APF et RSVA Normandie et l'APEI Seine & Mer, porteur juridique du dispositif.

(2) Site web : en cours